Image not found or type unknown

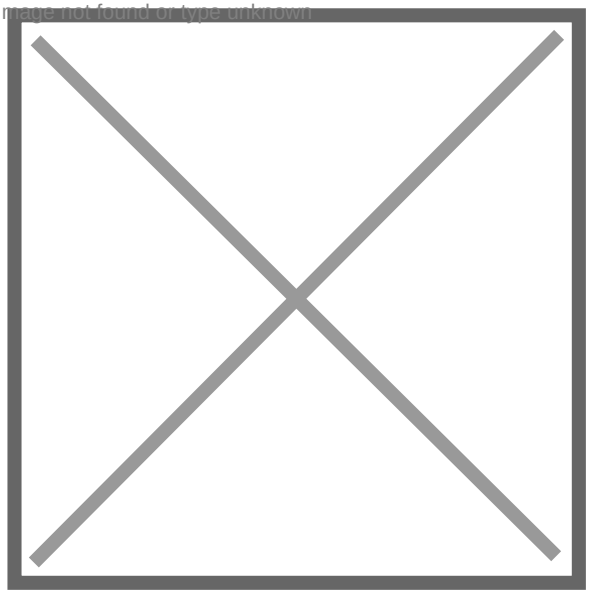

Les conditions dans lesquelles vit mon fils sont inadaptées

Par **karine**, le **07/12/2008** à **16:48**

Ma compagne a quitté le domicile avec notre fils de trois ans. Elle est parti vivre chez ses parents. Dans leur maison mon fils et sa mère n'ont pas de chambre et cette habitation n'est pas vraiment adaptée à un enfant (fumée de cigarettes et bazare ambiant). Comment faire constaté tout cela ?

Par **Tisuisse**, le **07/12/2008** à **23:07**

Tout simplement en signalant cette situation au JAF lequel est habilité à déclancher une enquête sociale.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés